

mai

2010

ageem

Association générale des enseignants
des écoles et classes maternelles publiques

SCOLARISER LES ENFANTS DE 2 A 3 ANS à l'école maternelle

pourquoi?
comment?

Carnet n° 3

« les

Carnets de l'AGEEM »

Des carnets pour :

- > ***partager des travaux et la réflexion issus de l'association***
- > ***apporter des réponses précises et ciblées sur des sujets au cœur des pratiques de classe***
- > ***prendre position sur des sujets essentiels***

Pour prendre position

Pour l'AGEEM

- ▶ **Scolariser les enfants de 2 à 3 ans, c'est répondre à leur développement cognitif et participer à la réussite de tous les élèves.**
- ▶ **Scolariser les enfants de 2 à 3 ans, c'est respecter le choix des familles dans un souci d'égalité d'accès aux services publics.**
- ▶ **Scolariser les enfants de 2 à 3 ans, c'est leur proposer des enseignants qualifiés.**
- ▶ **Scolariser les enfants de 2 à 3 ans est inscrit dans les lois organiques de la République française.**

Il ne s'agit pas de prétendre que tous les enfants de deux ans doivent être scolarisés : tous ne sont pas prêts. Cependant tous les enfants qui le sont doivent pouvoir obtenir une place à l'école maternelle.

Les scolariser, ce n'est pas seulement les accueillir, ou les garder, c'est solliciter et développer des compétences scolaires, réduire les inégalités.

Un carnet sur la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans

- > Pour répondre à une forte attente
- > Pour faire état de pratiques et de savoir-faire efficaces et expérimentés
- > Pour aider les enseignants à argumenter leurs pratiques

POURQUOI SCOLARISER LES ENFANTS DE 2 A 3 ANS ?

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans est constitutive des lois organiques de la République française.

C'est par un arrêté de juillet 1882 que l'école maternelle est organisée :

Titre premier :

dispositions communes aux écoles maternelles publiques et libres (organisation, surveillance et inspection).

Article premier :

- les écoles maternelles (salles d'asile) publiques ou libres sont des établissements d'éducation où les enfants des deux sexes reçoivent les soins que réclame leur développement physique, intellectuel et moral.

Les enfants peuvent y être admis dès l'âge de 2 ans accomplis et y rester jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 7 ans.

En 2009, dans la déclaration commune du Ministre de l'Education Nationale et de l'AGEEM, il est réaffirmé que

« l'école maternelle accueille aussi les enfants de 2 à 3 ans, particulièrement dans les secteurs difficiles ruraux et urbains, en fonction des places disponibles ».

La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans ne doit pas servir de variable d'ajustement à la carte scolaire. En effet, depuis trop longtemps on accueille quelques enfants de cette classe d'âge pour éviter une fermeture de classe.

L'accueil de ces enfants nécessite un projet particulier, au sein de l'école, adopté par une équipe, en partenariat avec les parents d'abord, les collectivités locales d'autre part.

Si quelques psychiatres dénoncent aujourd'hui cette scolarisation comme trop précoce, ils la confondent souvent avec un excès de temps passé en collectivité ! (halte-garderie le matin + école + cantine + sieste à l'école !!!!!)

Ces enfants ont pourtant leur place à l'école, qui doit pouvoir accueillir sur tout le territoire les enfants de deux à trois ans dont les parents en font la demande.

L'école doit se donner les moyens de les accueillir avec leur famille dans les meilleures conditions, en fonction de leur âge et donc de leurs besoins.

L'accueil des enfants de deux à trois ans nécessite souplesse et prise en compte de leurs besoins, leurs rythmes et leur « histoire personnelle ».

L'ÉCOLE MATERNELLE, UN MOTEUR ESSENTIEL DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Un rôle moteur dans le développement cognitif de l'enfant

L'école maternelle sollicite dans les activités qu'elle propose des compétences telles que l'attention, la mémorisation, la réflexion, compétences mobilisables déjà par le bébé.

Elle permet aux élèves même très jeunes des mises en lien développant la cognition.

De fait, elle transforme les objets même usuels en objets de savoir et par là développe plus que toute autre structure les compétences cognitives de l'enfant. D'autre part, à 2 ans, l'enfant est en plein apprentissage de la langue (Michel FAYOL - Michèle KAIL) et l'école maternelle a un rôle important à jouer dans ce domaine, et à cet âge-là, notamment pour les enfants allophones.

Agnès FLORIN professeur de psychologie à l'université de Nantes, Laboratoire Éducation montre aussi dans son étude que les enfants d'ouvriers tirent particulièrement bénéfice de la scolarisation à 2 ans.

Un rôle socialisateur

Si les rythmes biologiques des enfants sont respectés (rentrée progressive, accompagnement des familles, aménagement du temps, activités de concentration courtes, aménagement de l'espace, coins calmes, etc.), le contact avec ses pairs est enrichissant pour l'enfant même à deux ans.

Les travaux d'Olga BAUDELLOT, ingénieure de recherche à l'INRP (Institut National de Recherches Pédagogiques) unité du CRESAS, centrés sur les interactions entre enfants et leur rôle dans la construction cognitive montrent l'importance de ces relations entre pairs dans la consolidation des savoirs, particulièrement à l'âge de deux ans.

Attention à ne pas faire d'amalgame entre les excès de temps passés en collectivité pour un enfant et les effets de la scolarisation à deux ans.

Un rôle civilisateur, moteur dans le développement psychique de l'enfant :

Classiquement le désir de savoir se construit dans la famille, l'enfant arrive à l'école, porteur de ce désir. Aujourd'hui, l'école se trouve parfois dans la posture d'inaugurer ce désir, et cela renforce son rôle civilisateur. Pour certains enfants, elle aussi joue un rôle de contenant et de limite aussi, ce que fait la famille habituellement.

L'école permet aussi aux enfants d'apprendre à gérer leurs frustrations, à différer leur plaisir. Cet aspect éducatif est de moins en moins assuré par les familles, et doit être fait le plus tôt possible.

L'enfant apprend à l'école à différencier l'autorité de tout autre pouvoir.

L'enseignante, à la différence de la puéricultrice ou l'éducatrice de jeunes enfants, à travers sa mission de transmission de savoir, représente cette autorité que l'enfant apprend à repérer (disparité des places). (cf. texte ci-contre)

Une ouverture culturelle :

L'école maternelle offre une ouverture à la culture que bien des enfants n'ont pas dans leur milieu familial, à la culture scolaire aussi, l'enfant de deux ans y est tout à fait sensible. De nombreux projets amènent les enfants à de véritables rencontres culturelles, musicales, théâtrales, picturales, scientifiques aussi et cela, dès le plus jeune âge.



**L'école
maternelle
n'est pas
un jardin
d'enfants.**

**Jean-Jacques
TYSZLER,**
*Psychiatre,
psychanalyste
Médecin directeur
du CMPP de la MGEN
à Paris*

Il est rare de garder la mémoire de sa maternelle. Pourtant le travail psychanalytique fait remonter des souvenirs au moins jusqu'à trois ans dans notre expérience. Il s'agit néanmoins de ce que Freud appelait « souvenir écran » une image précise comme gravée mais dissimulant une émotion, un plaisir ou une douleur refoulés.

Les visages de nos petits camarades et de notre maîtresse sont effacés mais il est notable que nous conservons une forme de tendresse pour notre maternelle ; chacun d'entre nous jette un regard particulier quand il repasse devant l'école de sa tendre enfance.

Ce petit fait commun nous permet déjà de souligner ceci : l'école maternelle est fondatrice d'une temporalité, « le temps de... » qui n'est pas que séparation d'avec les parents pour des activités d'éveil et une autre sociabilité.

Pourquoi la maternelle est-elle davantage qu'un jardin d'enfants ?

La question était récemment posée et en elle-même n'est pas scandaleuse mais elle méconnaît un paradoxe que la psychologie révèle : la maternelle n'est pas maternante.

Elle ne poursuit pas uniquement le vœu d'une assistance protectrice et indulgente au profit du développement de l'enfant.

Elle le confronte à une dimension nécessaire dès le plus jeune âge celle de l'autorité d'une parole ; essentiellement l'autorité d'une parole accordée à un savoir, et qui n'est pas un pouvoir.

L'autorité n'est pas le pouvoir. L'enfant doit apprendre très tôt cette distinction fondatrice de toute humanité et de toute citoyenneté.

Nous pouvons reprendre à notre compte le jeu de mots de notre collègue pédopsychiatre Marie-José Durieux : « L'école maternelle est une école paternelle ! ».

Ceux que les bons mots hérissent peuvent se tourner vers la philosophe qui a écrit les pages les plus lumineuses sur l'éducation

Hannah Arendt. Elle nous indique comment le petit d'homme se doit de séparer l'objet consommable et jetable et celui produit pour un usage permettant d'habiter notre esprit.

Leçon unique pour nos jeunes d'aujourd'hui et les éducateurs aussi bien ; souhaite t-on inscrire l'enfant dans la transmission des savoirs ou simplement dans le profit des techniques ?

A cela la maternelle répond, fidèle simplement aux beaux termes de maître et de maîtresse ; non seulement on reçoit d'un maître mais on s'en inspire – il y a de l'amour, du transfert.

Le petit enfant n'apprend pas seulement les connaissances utiles ; il faut un « magister » pour enseigner une certaine verticalité supplément sine qua non au lien attendu des amitiés et camaraderies.

L'école maternelle à la française apporte cette verticalité dans une laïcité tolérante et reconnue.

D'autres considérations mériteraient d'être développées et qui se trouvent inspirées par la clinique que nous rencontrons dans nos consultations.

La famille n'a plus la centralité que les siècles écoulés lui accordaient. On peut le déplorer ou s'en féliciter mais c'est désormais souvent l'école maternelle qui doit combiner le contenant et la limite.

L'exigence de formation des enseignants s'est accrue dans des champs proches de la psychologie voire de la médecine. Les lois nouvelles sur l'accueil du 'handicap' en particulier renforcent un travail de prévention dont il reste à bien définir les contours.

La part faite aux enfants issus des migrations est plus que jamais aussi le défi de l'école. Le Babel des langues s'est ajouté au joyeux babil.

Les missions de l'école maternelle sont ainsi non seulement de culture mais de civilisation.

Citations

*Il est bien évident que l'accueil des 2 ans nécessite des conditions adaptées. Toutefois, scolariser leur enfant dès l'âge de 2 ans, pour les parents qui le souhaitent, est un investissement pour l'avenir : « **Cela coûte moins cher d'aider un enfant à se construire que de l'aider à se réparer.** »*

Jean EPSTEIN

Colloque « Comment devient-on élève à l'école maternelle ? » Mai 2002

« De façon évidente, les acquisitions des élèves sont d'autant plus élevées que la scolarisation maternelle a été plus longue. Ceci se vérifie en particulier lorsqu'on compare les acquis des élèves entrés à 2 ans par rapport à ceux rentrés à 3 ans. »

« La scolarisation maternelle à 2 ans ». Effets pédagogiques et sociaux. J.P. Jarousse, A. Mingat, M. Richard - IREDU-CNRS-Université de Bourgogne.1992.

*« **Retarder l'accès à l'éducation préscolaire des plus démunis, c'est les priver de conditions susceptibles d'accélérer leur développement.** »*

Bianka ZAZZO, Psychologue.

« On observe en moyenne une amélioration des résultats scolaires à mesure que s'accroît la durée de la préscolarisation. Le taux de scolarité normale est de 63,1 % pour les élèves qui n'ont pas été préscolarisés, ou qui l'ont été 1 an. Il est de 79,2 à 4 ans de préscolarisation. »

« Education et Formations » N°6 - Octobre 1983/ Juin 1984. Revue du SIGES. Page 15.

COMMENT SCOLARISER LES ENFANTS DE 2 A 3 ANS ?



Partout où la demande d'école est clairement formulée par la famille, l'accueil doit pouvoir s'organiser en souplesse dans le respect et l'intérêt prioritaire de chaque enfant.

Préparer la rentrée

> Avec les parents, lors de l'admission, de la visite de l'école du mois de juin ; les visites avec les crèches, les temps prévus dans la classe avec des activités mises en place.

Il est indispensable d'accompagner l'enfant et sa famille dans :

- La découverte de l'école et de ses annexes, des jeux...

- La découverte des adultes de l'école et de leurs fonctions

Chaque enfant après sa visite de l'école emporte un document avec des photos de la classe, de la salle d'évolution, de la cour.

> Une entrée à l'école progressive dans le temps.

> Un accueil individualisé avec aménagement de la journée : mi-temps pour certains, demi-matinées dans un premier temps...

> En équipe dans l'école avec les autres enseignants (ce n'est pas forcément l'affaire de l'enseignant des TPS seul, les autres classes peuvent aussi accueillir les nouveaux).

Réfléchir et prévoir la place des parents

qui doit être balisée et claire (exemple : entretiens avant la rentrée, régulièrement à l'accueil, sur des plages horaires bien définies...)

Quelques exemples de pratiques : diaporamas, films ou photos du déroulement d'une journée à l'école maternelle, temps forts partagés.

Organiser l'espace de la classe

- De manière à ce que chacun s'y retrouve : des espaces personnels (crochets, casiers, place d'affichage nominative...) et des espaces collectifs (en fonction des possibilités matérielles)
- De manière à développer au maximum l'autonomie des enfants : mise à disposition du matériel réfléchi et fonctionnelle.
- De manière à permettre la motricité : espace de déambulation, toboggans, parcours gymniques dans la classe, etc.
- De manière à permettre et guider les expériences sensorielles (tables à bacs, mise à disposition du matériel dont on a parlé...). Manipuler, observer, s'interroger, identifier, nommer, trier, comparer, ranger...
- De manière à répondre au besoin de jouer : aménagement de coins évolutifs.
- De manière à répondre au besoin de repos : dortoir et coin détente dans la classe.

Concevoir un emploi du temps adapté

permettant à l'enfant de changer fréquemment d'activité, mais qui permette aussi de lui laisser le temps d'entrer dans ces activités (activités demandant de courtes phases d'attention, mais mise à disposition du matériel pas trop courte quand même).

Le temps est balisé par des rituels courts et évolutifs, visant à sécuriser l'enfant sans l'installer dans une routine, alternant les phases d'écoute brèves et les phases d'actions, de manipulation, éliminant au maximum les temps d'attente, ingérables chez les tout-petits.

Privilégier le travail en petit groupe

accompagné par l'adulte dans un premier temps ; certaines activités pourront alors être reprises en autonomie dans un second temps.

Les activités en autonomie sont essentiellement le jeu avec du matériel mis à disposition, les règles d'utilisation de ce matériel étant les consignes.



Prévoir une place importante à la motricité et au toucher

dans la conception et l'organisation de toutes les activités et de tous les temps de la matinée.

Laisser l'enfant jouer, lui laisser éprouver son pouvoir sur le monde et les objets.

L'aider à construire un répertoire d'actions motrices fondamentales :

- Marcher, courir, sauter, grimper, rouler, glisser...
- De manipulations : pousser, tirer, transporter, lancer...
- De mouvements et déplacements « dansés » : jeux de doigts, d'imitation, d'expression, sur des musiques, des chansons, des comptines...

Privilégier le travail à partir d'objets

pour ensuite aller vers leurs représentations (photos, dessins, écrits...), les manipulations, les jeux d'imitation.

Ouvrir au monde culturel

élaborer un patrimoine commun de comptines, jeux de doigts, albums...

Construire et utiliser le cahier de vie, mémoire du vécu commun et recueil d'écrits qui ont du sens pour l'enfant et pour le groupe.

Pratiquer l'ETAYAGE sous toutes ses formes :

- **l'étayage affectif** en installant une relation de confiance avec chaque enfant (autour de son jeu, d'un objet qui lui plaît par exemple) ;
- **l'étayage langagier** (prise en charge d'une partie du discours, reformulations, relances) très important pour le développement langagier de l'enfant mais aussi son intégration dans le monde scolaire, et son développement identitaire dans le groupe ;
- **l'étayage cognitif** c'est-à-dire que l'adulte fait réfléchir l'enfant sur les situations de langage : parler plus fort pour être compris, retravailler des formulations lors d'une dictée à l'adulte, tenir compte du destinataire du message.

AVEC QUI ?

Les autres enfants :

Le contact avec les autres enfants favorise la socialisation, tant dans les classes d'âge homogène que dans les classes multi-âges où un tutorat se met en place.

Propositions d'organisation : tout-petits, tout-petits/petits, grands/ tout-petits
Tableau extrait de « Pour une scolarisation réussie des tout petits » voir bibliographie jointe (p. 21)

Organisation

Avantages

Inconvénients

Classes de deux à trois ans homogènes

- Possibilité d'avoir des effectifs plus faibles (en accord avec les autres enseignants)
- Meilleur rapport nombre d'adultes/ nombre d'enfants (ATSEM prioritaire) ;
- Organisation matérielle et spatiale bien adaptée aux enfants de cet âge (dans la classe et dans la cour)
- Articulations souples sieste/ activités, récréations/ activités.

- Moins de stimulation surtout en ce qui concerne le langage.
- Surprotection des enfants
- Risque de réserver ce poste à un enseignant chargé d'autres responsabilités (direction).

Sections hétérogènes de 2 à 4 ans et classes maternelles multi-âges en zone rurale

- Plus de stimulations langagières, cognitives, motrices, etc.;
- Socialisation mieux assurée ; moins d'enfants n'ayant jamais été scolarisés.
- Soins matériels et soins d'hygiène moins longs à assurer.
- Organisation pédagogique prenant en compte les besoins de chaque classe d'âge en même temps que la continuité du cycle.

- Organisation moins spécifique, aux tout-petits
- Dans certaines écoles, obligation de rester plusieurs années avec le même enseignant.
- Tentation de centrer les activités sur les plus âgés et de laisser les plus jeunes s'insérer comme ils le peuvent.



Organisation

Intégration des tout-petits dans des classes de grands

Avantages

- Beaucoup de stimulations ;
- Plus de disponibilité pour l'enseignant ; du fait de l'autonomie des plus grands
- Tutorat des plus petits par les plus grands.

Inconvénients


- Problèmes d'équipements matériels
- Danger de laisser les plus grands
- Difficulté à s'adresser en même temps et de la même manière aux enfants d'âges contrastés.

Les classes bi-âges grands et tout-petits

Dans l'esprit des cycles, l'organisation d'une classe regroupant des enfants de 2 ans et de 5 ans (un effectif équilibré entre les deux tranches d'âge est préférable) présente de nombreux avantages :

- Préserver la grande section en lui permettant d'être dans le cycle 1, évitant ainsi les déviations des apprentissages systématiques.
- Permettre aussi à chacun des enfants d'entrer, plus naturellement et plus progressivement selon son rythme dans le cycle 2.
- Prendre davantage en compte les compétences d'ordre transversal : autonomie, prise en charge et investissement, socialisation, vie et gestion du groupe.

Le **Grand**, médiateur, est capable de transmettre au plus jeune l'apprentissage des techniques, les règles de vie, leurs applications au quotidien (la prise de parole, le respect des autres...) : vers l'enfant citoyen, sa position permet la responsabilisation et la valorisation de sa personne.



Le **Grand** opère une prise de conscience de ses possibles et de ses limites par rapport aux autres. Il se pose, notamment par rapport aux petits comme modèle référent.

Le climat de la classe s'en trouve enrichi, il induit des supports affectifs dans la vie réelle du groupe ainsi constitué. Cette **fratrie reconstituée** par le **parrainage** et le **marrainage** a des prolongements (au-delà de l'école) qui permettent souvent une meilleure intégration des familles dans la vie de l'école.

Les enfants de 2 à 3 ans sont réellement pris en compte dans leurs apprentissages, par le biais des grands.

Ils sont inscrits dans cette classe, après que les familles aient pris connaissance du projet d'école lors d'une opération portes ouvertes (alimentée d'un spectacle) organisée avant les inscriptions. Un buffet convivial permet des échanges fructueux.

Pour le **tout-petit**, le référent **Grand** étant plus accessible que l'adulte, la relation duelle est privilégiée ; l'accueil y est plus individualisé, personnalisé.

Le **tout-petit**, guidé par son analogue-grand sécurisant, s'adapte et s'intègre plus facilement. S'identifiant au **Grand**, son évolution et l'enrichissement de ses pratiques sont souvent plus rapides.

Les enfants de deux à trois ans s'assurent et se rassurent, prenant leurs indices de reconnaissance, en référence aux **Grands**, qui les font participer à leurs activités stimulantes et émulatrices.

Les enseignants de l'école, le RASED

L'accueil des tout-petits doit être l'affaire de toute l'équipe de l'école.

Les enseignants du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) sont une ressource pour l'enseignant qui accueille l'enfant et sa famille et qui doit en gérer la séparation le mieux possible en aménageant des espaces de transition, des passerelles où les familles ont leur place.

Les ATSEM

Membre de l'équipe éducative, l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) est un auxiliaire précieux qui contribue à la qualité de l'accueil et des activités pédagogiques des enfants, en particulier des jeunes enfants.

Elle apporte une aide matérielle :

- auprès des enfants : habillage, passage aux toilettes, au moment de la sieste...
- auprès des enseignants : préparation du matériel pour les diverses activités, entretien du matériel pendant et après la classe (importance d'une hygiène rigoureuse tout au long de la journée car les petits portent tout à la bouche)

Elle assiste l'enseignant mais il ne faut pas penser que les soins corporels sont exclusivement du domaine de l'ATSEM tandis que l'enseignante ne serait jamais mobilisée par ces tâches.

La répartition se fait avec beaucoup plus de souplesse en évacuant l'idée de hiérarchie entre les tâches.

La responsabilité pédagogique est du ressort de l'enseignant à TOUS MOMENTS de la journée, mais la mise en place d'une pédagogie par ateliers nécessite la présence et l'aide de l'ATSEM.

Son rôle n'est pas d'ordre pédagogique. Il est toutefois d'une grande importance dans la gestion du groupe et la surveillance de certaines activités décidées par l'enseignant.

C'est un partenaire indispensable au service de l'École maternelle, avec qui souvent se tissent des liens de complicité et d'amitié.

Les parents : des partenaires privilégiés

Pour une scolarisation réussie des enfants, il est primordial que s'établisse un climat de confiance entre l'enseignant, l'enfant, et les parents

C'est ainsi que s'acquiert le **statut de parent d'élève** pour les parents et **d'élève pour l'enfant**.

Quelques exemples de pratiques :

- Présence des parents pendant le temps d'accueil, échanges entre le parent et l'enseignant, lieux d'accueil destinés aux parents...
- Entretiens individuels avec les parents dans l'année.
- Journées portes ouvertes...
- Cahier de vie, cahier de correspondance...

L'école a pour ambition de valoriser, renforcer, ouvrir parfois l'éducation parentale dans le respect d'une co-éducation.

L'école maternelle, pivot des structures d'accueil du jeune enfant

L'école maternelle n'entre pas en rivalité avec les autres structures, elle se positionne différemment. Des passerelles peuvent être établies entre les différentes structures. Et là, comme ailleurs, il faut se poser la question de la place des familles, de leur rôle, et de l'organisation de l'accueil pour chaque enfant.

Les classes passerelles, les dispositifs passerelles ne sont pas la seule solution : chacune de ces expériences est particulière, inscrite dans le contexte et l'histoire du quartier où elle s'implante. Veillons toujours à ce que vraiment l'enfant soit au cœur de la réflexion commune conduite par l'ensemble des partenaires concernés : élus, acteurs sociaux, parents... et que d'autres considérations ne prennent pas le pas sur ce qui est l'un de nos axes forts depuis l'origine de l'association : les intérêts de l'enfant.

Quelques exemples de liaisons « structure d'accueil petite enfance » / école maternelle

1) Les classes passerelles

La ville de Mulhouse en partenariat avec l'Éducation nationale propose depuis quelques années un accueil des enfants de 2 ans en classe passerelle.

Objectifs et fonctionnement

Une Classe Passerelle est un lieu de rencontres et de découvertes, d'éveil, d'écoute, de dialogue et de soutien pour les enfants et leurs parents. C'est un lieu convivial où chacun chemine à son rythme dans un cadre structuré.

L'équipe de la Passerelle établit avec les enfants et leurs parents des relations de confiance fondées sur la bienveillance et la discrétion.

C'est un lieu particulièrement adapté aux besoins de l'enfant de 2 ans, qu'il porte des couches ou non. Il sert à fa-

viser un passage progressif et harmonieux entre la maison et l'école maternelle.

L'équipe de la Passerelle est constituée de 2 professionnels :

- un professeur des écoles (Éducation nationale)
- un éducateur de jeunes enfants (Ville de Mulhouse)

Tous deux travaillent en équipe dans l'intérêt de l'enfant et mettent en place des projets éducatifs en collaboration avec les familles.

Activités des enfants et implication des parents

La classe Passerelle offre des activités favorisant l'exploration et la découverte, permettant ainsi à l'enfant de vivre des expériences variées :

Séparation

- se séparer en douceur
- rencontrer les autres et jouer ensemble

Langage

- parler, lire et écouter
- raconter et chanter

Créativité

- créer et peindre
- chercher et découvrir
- goûter et ressentir

Motricité

- danser et sauter
- courir et grimper
- attraper et lancer

Autonomie

- ranger et retrouver ses affaires :

Fréquenter la classe Passerelle, c'est pour les parents l'occasion de voir grandir l'enfant et vivre des moments privilégiés avec lui.

C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres parents et de mettre vos savoir-faire au service des enfants (couture, peinture, musique, cuisine...) et de participer activement à des projets tels que des sorties et des ateliers.

Les parents s'engagent également à :

- être présents durant toute la période d'adaptation ;
- venir régulièrement toute l'année au moins une demi-journée chaque semaine ;
- demeurer attentif aux besoins et à la sécurité de leur enfant.

Des partenariats multiples

Selon les projets mis en œuvre, les équipes des Classes Passerelle sollicitent divers partenaires, tels que des musiciens, plasticiens, conteurs ou marionnettistes, des intervenants du théâtre et des musées.

Plusieurs tables rondes, animées à chaque fois par des spécialistes, sont proposées dans l'année. Ces rencontres permettent des échanges entre parents sur différents sujets relatifs à l'enfant et ses rythmes (éveil, sommeil, alimentation...)

Les Passerelles de la Ville de Mulhouse sont également en relation avec :

- les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Quelques exemples de liaisons « structure d'accueil petite enfance » / école maternelle

- le réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (RASED)
- les coordonnateurs des zones d'éducation prioritaire (ZEP)
- les enseignants des écoles maternelles du quartier.

2) Les lieux passerelles : passerelle Famille/ école à Avion (62)

Ce dispositif initié en septembre 1999 sous l'égide de la Ville d'Avion, de l'Education Nationale et de l'Unité territoriale d'action sanitaire et sociale d'Avion a un double objectif : éviter pour les enfants un trop grand choc culturel et affectif quand ils passent brutalement du milieu familial à l'institution scolaire, enlever la barrière entre l'école et les parents qui sont en attente et en même temps méfiants, ceci dû à de mauvaises expériences scolaires.

L'action passerelle s'inscrit dans un environnement comprenant une bibliothèque, une ludothèque et une consultation PMI.

La passerelle est un lieu convivial qui facilite les échanges entre les parents et les enseignants, les parents entre eux, les parents et les intervenants.

Les passerelles sont ouvertes aux enfants accompagnés d'un adulte de référence (père, mère...) qui reste présent et responsable de l'enfant

durant tout le temps de sa présence. Les enfants sont accueillis à partir de 18 mois. Six à huit enfants peuvent être présents ensemble.

Les intervenants sont :

L'enseignante ou la directrice de l'école maternelle qui a la classe des tout petits : elle anime un atelier langage et en fin d'année emmène les enfants un court moment en activité avec sa classe.

L'éducatrice jeunes enfants anime des ateliers spécifiques avec les parents.

L'animatrice petite enfance de la MDS anime des ateliers de psychomotricité

La psychologue petite enfance PMI assure les interventions sur les lieux et sous la forme de réunions avec les personnels concernés.

3) La liaison structures « petite enfance »/ école maternelle

Les enfants de ces structures (crèches, assistantes maternelles, halte-garderies...) viennent participer à une activité à l'école, ou passer une matinée dans la classe où ils seront scolarisés.

Par exemple ils viennent accompagnés de leurs personnels référents en petits groupes, dans des

moments cours d'activités musicales ou motrices.

Ils se familiarisent ainsi avec les espaces d'accueil futurs et les adultes de l'école.

Les enseignants présentent aussi l'école aux parents des enfants fréquentant ces structures.

CONCLUSION

Notre association affirme donc que l'école maternelle « sait » accueillir les enfants de deux ans même si elle est consciente que les conditions d'accueil peuvent être améliorées à certains endroits.

La réflexion des enseignants chargés des classes de tout-petits est souvent de grande qualité, les productions de l'AGEEM en sont le témoin.

Notons que là où la scolarisation des enfants de deux ans à trois ans répond à une réelle volonté de tous les partenaires de l'école, non seulement elle se fait dans de bonnes conditions pour le petit enfant, mais elle contribue également à améliorer l'accueil de tous les enfants à l'école maternelle.

N'oublions pas aussi qu'il faut mettre en lien la réduction des inégalités sociales avec la scolarisation des plus jeunes et des plus fragiles.

Bibliographie

- FLORIN Agnès ; *Parler ensemble en maternelle* ; Ed Ellipses (1995)
- FLORIN Agnès ; *Pratiques du langage à l'école maternelle et prédiction de la réussite scolaire* - PUF (1991)
- EPSTEIN-ZAÛ Jean ; *Des vertes et des pas mûres* ; Ed. Universitaires ; (1982)
- EPSTEIN-ZAÛ Jean, RADIGUET Chloé ; *L'explorateur nu* ; Ed. Universitaires (1999)
- Michèle KAIL , Michel FAYOL ; *L'acquisition du langage, le langage en émergence de la naissance à 3 ans* ; T1- PUF (2000)
- Olga BAUDELLOT ; *Les effets positifs de la scolarisation à 2 ans soulignés par de nombreuses études*; La soirée du pôle n°6 - mai 2001
- GOUPIL A. et GOUPIL ; *Avec les 2 ans*. M ; Fichiers tomes 1 et 2 ; NATHAN (1994 et 1996)
- Thierry VASSE ; *ATSEM-Enseignant : travailler ensemble* ; Scéren CRDP Pays de la Loire (2008)
- *Pour une scolarisation réussie des tout-petits* ; document d'accompagnement MEN (2003)
- BOYSSON-BARDIES, Bénédicte de. *Comment la parole vient aux enfants : de la naissance jusqu'à deux ans* ; Paris Odile Jacob (1999)

Parutions AGEEM :

- N°100 du Courrier des Maternelles (1998) - épuisé
- Courrier des Maternelles (1990), dossier *Réussir dès 2 ans à l'école maternelle*
- Courrier des Maternelles (1998), dossier *Ecole et Familles*
- CDRom : « Les outils de l'AGEEM » *La petite section à l'école maternelle*
- Site ageem.fr : *l'accueil des tout petits et des petits à l'école maternelle* (dossier à télécharger)